



# Les effectifs par classe en Éducation prioritaire



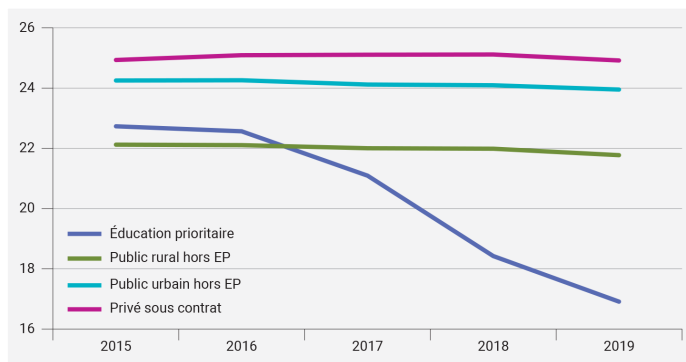
L'une des seules mesures mises en œuvre concernant l'éducation prioritaire par l'actuel gouvernement est le dédoublement des classes de CP et CE1, au détriment du dispositif Plus de Maîtres que de classes. Si ces dédoublements n'apportent pas les résultats attendus, c'est parce qu'ils s'accompagnent d'une « stratégie pédagogique » imposée et resserrée sur des « fondamentaux » contestables (voir fiches « dédoublement des classes »).

Pourtant, la baisse des effectifs reste un levier important d'amélioration des résultats des élèves, et une revendication majeure des enseignant-es et des syndicats de la FSU.

## La taille des classes

À la rentrée 2019, les classes du premier degré accueillent en moyenne un peu moins de 23 élèves. Les classes de niveau élémentaire en éducation prioritaire sont désormais moins chargées que celles des écoles rurales, elles-mêmes favorisées par rapport aux écoles urbaines hors éducation prioritaire. Les dédoublements en EP pour les élèves de CP et de CE1 n'ont pas été réalisés aux dépens des écoles rurales, où le nombre d'élèves par classe diminue également, du fait de la démographie dans le premier degré.

► 10 Évolution du nombre d'élèves par classe pour les classes de niveau élémentaire



Champ : France métropolitaine + DOM, écoles publiques et privées sous contrat, classes de niveau élémentaire. Hors ULIS.  
Source : MENJ-DEPP, bases Diapre 2015 à 2019.

Réf. : Note d'Information, n° 19.47. © DEPP

Mais, si la moyenne des effectifs par classe du niveau élémentaire chute entre 2016 et 2019, la réalité est bien autre dans les écoles si l'on isole les niveaux CP et CE1. En préélémentaire et en CE2, CM1 et CM2, la moyenne par classe oscille entre 21,5 et 22,5 en REP et REP+.

En moyenne, les écarts d'effectifs entre les classes de l'EP et celles situées en dehors de l'EP sont donc assez faibles. On peut constater un écart de moins de deux élèves par classe en moyenne entre les établissements de l'EP et ceux qui n'en font pas partie, si l'on isole les dédoublements en CP et CE1.

► 8 Évolution du nombre d'élèves par classe par niveau fin

	REP+			REP		
	2015	2017	2019	2015	2017	2019
Préélémentaire	23,2	22,9	22,3	23,4	23,0	22,5
CP	21,7	13,1	12,6	21,8	20,7	12,7
CE1	22,6	21,4	12,8	22,7	22,3	13,2
CE2	22,9	22,4	21,5	23,1	22,8	21,5
CM1	23,0	22,6	21,8	23,3	23,0	22,0
CM2	23,1	22,5	22,0	23,4	23,0	22,1
<b>Total</b>	<b>22,9</b>	<b>20,7</b>	<b>18,6</b>	<b>23,0</b>	<b>22,6</b>	<b>18,8</b>

Champ : France métropolitaine + DOM, écoles publiques en éducation prioritaire, hors élèves ULIS.  
Source : MENJ-DEPP, bases Diapre 2015, 2017 et 2019.

Réf. : Note d'Information, n° 19.47. © DEPP

Cependant, dans les départements où l'EP est très présente, les dotations dédiées aux dédoublements n'ayant pas été suffisantes, la moyenne du nombre d'élèves par classe hors EP a pu augmenter : par exemple à 25,1 pour les écoles dans l'académie de Créteil. Ces situations très contrastées entre les académies, selon le poids de l'EP, ont aussi des répercussions sur la moyenne du nombre d'élèves par classe en REP et REP+ qui peut grimper par exemple à 19,4 à Créteil ou Aix Marseille, alors que la moyenne se situe à 18,7 en France métropolitaine, 18,8 en prenant en compte les DOM. *Source Bilan de rentrée 2020*



# Les effectifs par classe en Éducation prioritaire



Dans les collèges, à la rentrée 2018, les écarts d'effectifs sont d'un peu plus de deux élèves entre les classes de l'EP et celles situées en dehors de l'EP. Les élèves en EP bénéficient en moyenne de 4,4 % de leurs heures en groupe de moins de 10 élèves contre 2,5 % pour les collégiens hors EP, une différence de moins de 2 points.

#### ► 4 Le E/S et la part d'heures dans les structures de moins de 10 élèves dans l'éducation prioritaire à la rentrée 2018 pour les formations en collège (hors Segpa)

Indicateur	Secteur public					Secteur privé	Ensemble
	REP+	REP	Éducation prioritaire	Hors éducation prioritaire	Total		
Nombre d'élèves par structure	20,8	21,6	21,3	23,9	23,3	26,0	23,8
Part d'heures en structure inférieure à 10 élèves en %	5,4	4,0	4,4	2,5	3,0	2,4	2,9

**Lecture :** pour les collèges situés en réseau d'éducation prioritaire REP+, le nombre moyen d'élèves par structure est de 20,8 et 5,4 % des heures d'enseignement sont effectuées dans une structure inférieure ou égale à 10 élèves.

**Champ :** France métropolitaine + DOM, public et privé sous contrat, enseignants en charge d'élèves à l'année.

**Source :** MENJ-MESRI-DEPP, bases relais, Sysca.

Réf. : Note d'Information, n° 19.39. © DEPP

Il faut toutefois prendre en compte que les moyennes masquent des réalités bien différentes et il n'est pas rare de voir des regroupements d'élèves au-delà de 25 par division dans les établissements de l'EP, notamment pour les groupes de langues vivantes.

De plus, les dotations de plus en plus étriquées conduisent régulièrement les équipes à des choix difficiles lors de la répartition des moyens, choix que les directions qualifient parfois de « pédagogiques » mais qui consistent essentiellement à sacrifier les effectifs par classe d'un niveau et/ou à abandonner le travail en groupes à effectifs réduits pourtant essentiel, faute d'abonder les dotations à la hauteur des besoins.

## Ce qu'en disent les études

Lors de la réforme de 2014, le rapport de la CIMAP s'appuyait sur une étude de Denis Meuret qui concluait que la taille des classes n'influe pas sur les résultats.

Changement de paradigme, le Ministère s'appuie sur d'autres études pour justifier les dédoublements en CP et CE1.

« L'impact de la taille des classes sur les performances scolaires des élèves a fait l'objet d'un nombre considérable de rapports et d'articles scientifiques. L'intérêt porté à ce sujet tient à la fois à la popularité de ces politiques auprès de différents acteurs (enseignants, parents), et à la relative comparabilité des effets mesurés dans des contextes éducatifs très différents. Alors que le gouvernement français s'engage dans une réduction significative de la taille des classes dans les écoles les moins favorisées, ces résultats nous indiquent que cette politique, bien que coûteuse, est susceptible de réduire les écarts de performances scolaires lorsqu'elle est mise en œuvre de manière ciblée et intensive. »

« Les expériences et quasi-expériences utilisées dans la littérature présentée ci-dessus n'incluent aucune formation spécifique des enseignants, et pourtant elles produisent des gains importants sur les performances des élèves. (...) Pourquoi ? Ce point est discuté en sciences de l'éducation, mais il semble que, même si les enseignants changent peu leurs pratiques lorsqu'ils enseignent dans de plus petites classes, on y observe plus d'engagement des élèves dans leurs tâches, moins de problèmes de discipline, plus de temps passé à l'enseignement, davantage de prévention que de remédiation ».

Adrien Bouguen, Julien Grenet, Marc Gurgand, « La taille des classes influence-t-elle la réussite scolaire ? », note IPP n°28, septembre 2017.

Concernant les dédoublements de classe en primaire, les résultats ne peuvent être analysés sans s'arrêter sur les stratégies pédagogiques imposées. La note de la DEPP n°20-14 d'avril 2020 « Evaluations point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats », confirme d'une part le déploiement d'une « stratégie pédagogique nationale »



# Les effectifs par classe en Éducation prioritaire



utilisant le pilotage par les évaluations, d'autre part elle confirme également que les méthodes choisies se révèlent peu efficaces, en particulier pour réduire les inégalités scolaires (voir la fiche spécifique sur les dédoublements de classes : même s'ils se réduisent dans un premier temps entre le début de CP et le milieu de CP, les écarts se creusent en réalité entre le début de CP et le début de CE1 entre EP et HEP). Il apparaît ainsi que l'effet attendu des dédoublements ait été annulé par la stratégie « pédagogique » du ministère.

## Réduire les effectifs, une condition nécessaire ...

Face à ces constats, la FSU demande une forte réduction des effectifs par classe en éducation Prioritaire à tous les niveaux : AUCUNE CLASSE NE DEVRAIT Y DEPASSER L'EFFECTIF DE 20 ELEVES PAR CLASSE. Par ailleurs, il est important que les élèves puissent travailler en groupes à effectif réduit et que les dotations soient abondées à la hauteur des besoins pour permettre le dédoublement des classes de façon régulière. En parallèle, le pilotage par les évaluations et les stratégies pédagogiques injonctives doivent être abandonnés.

## ... qui doit s'accompagner d'un changement de pratiques.

Si la réduction des effectifs par classe est une condition essentielle, elle devra aussi s'accompagner, pour être pleinement efficace, d'un **changement de pratiques** dans le respect de la liberté pédagogique des enseignants. Il s'agit pour les collègues d'avoir la possibilité de mettre en place ou d'expérimenter des **pratiques diversifiées**, sans en rabattre sur les exigences vis-à-vis des élèves. Cela implique de doter suffisamment les écoles et établissements en enseignants pour permettre cette diversification, et non de financer les baisses d'effectifs par classe aux dépens d'autres dispositifs.

Par ailleurs, les études de Stéphane Bonnéry notamment nous invitent à **explicit**er les attentes de l'école pour les élèves qui n'ont pas de connivence avec la culture scolaire. Il s'agit de faire en sorte que tous les élèves soient en mesure de lever les obstacles qu'ils rencontrent pour entrer dans les apprentissages, aidés en cela par des professeurs formés en lien avec la recherche.

A l'opposé de l'individualisation forcée, la piste des **méthodes coopératives** est à explorer davantage.

### **Pour en savoir plus :**

Stéphane Bonnéry, Comprendre l'échec scolaire. Elèves en difficultés.

DEPP, Note d'information n° 20.06, février 2020.

DEPP, Note d'information n° 19.47, novembre 2019.

DEPP, Note d'information n° 19.39, octobre 2019.

Adrien Bouguen, Julien Grenet, Marc Gurgand, « La taille des classes influence-t-elle la réussite scolaire ? », note IPP n°28, septembre 2017.

DEPP, Note d'information n°20-14, avril 2020.